

Télétravail et Organisation hybride

Baromètre Malakoff Humanis - Février 2022



D'après les résultats du baromètre Télétravail et Organisations hybrides 2022*, 38% des salariés télétravaillaient en fin d'année 2021 dont 50% de manière contractualisée.

Un télétravail mieux intégré par l'entreprise

61% des télétravailleurs disposent d'un aménagement spécifique à domicile.

48% envisagent un télétravail longue distance, en France ou à l'étranger.

Une limitation des risques

60% des dirigeants estiment que le travail hybride permet de diminuer l'absentéisme.

64% d'entre eux considèrent que l'hybridation permet de fidéliser les talents.

Une hybridation du travail à organiser

43% des managers estiment que le télétravail a complexifié leur posture.

36% ont revu leurs pratiques managériales.

80% des dirigeants estiment que les entreprises ne sont pas assez adaptées.

L'ENTREPRISE HYBRIDE OUI, MAIS À QUELLES CONDITIONS ?

Pourquoi en parler ?

Formations managériales, maintien du lien social, santé et sécurité au travail sont autant de leviers à actionner pour repenser l'organisation des entreprises à l'heure du travail hybride.

Les démarches de services Malakoff Humanis

- > Diagnostic santé au travail, engagement et vulnérabilités,
- > Diagnostic absentéisme,
- > Ateliers et webinaires de prévention pour les salariés,
- > Webinaires dédiés aux managers,
- > Formations santé et sécurité au travail,
- > Aides de l'accompagnement social...

Source : Télétravail et Organisation hybride - Baromètre Malakoff Humanis - Février 2022